Annexe

Corpus des textes étudiés

1 *Histoire horrible et espoventable, d'un enfant, lequel apres avoir meurtry et estranglé son pere, en fin le pendit. Et ce advenu en la ville de Lutzelflu, païs des Suysses, en la Seigneurie de Brandis, pres la ville de Berne, le iii. Jour du mois d'Avril. 1574. Ensemble l'Arrest et Sentence donnee alencontre dudit meurtrier : Avec les Figures dudit meurtre. Traduit d'Allemant en François.* Paris, Jean de Lastre, 1574.

2 *Histoire du plus espouventable et admirable cas qui ait jamais esté ouy au monde, nouvellement advenu au Royaume de Naples, par laquelle se void l'ire de Dieu n'estre encore appaisee, et nous tous humains subjets à son juste jugement.* Paris, Jean Ruelle, 1574.

3 *Le vray discours d'une des plus grandes cruaultez qui ait esté veuë de nostre temps, avenue au Royaulme de Naples. Par une Damoiselle nommée Anne de Buringel, laquelle a fait empoisonner son mary par un à qui elle promettoit mariage, et depuis elle a empoisonné son pere, sa soeur et deux de ses petits neveux, et de la mort qui s'est ensuyvie d'un jeune Gentil-homme. Ensemble du dueil qu'elle a fait de la mort d'iceulx personnages, et de la grand'joye qu'elle a faicte puis après à ses secondes nopces, et comment ils se sont accusez de leur mal fait, et de l'emprisonnement d'iceux, et de l'arrest qui en a esté donné, et de la repentance qu'ils ont fait avant leur trespas*, Paris, Jean de Lastre, 1577.

4 *Discours merveilleux d'un acte remarcable et deplorable, advenu le seiziesme jour de Septembre dernier, mil cinq cens soixante et dixhuict, au village de Bescourt, chemin de Beauvais en Picardie, par l'effort luxurieux d'un Capitaine François.* Verdun, P. Pedie, 1578.

5 *Discours admirable des meurdres et assasinatz de nouveau commis par un nommé Cristeman Allemant, executé à mort en la ville de Berckessel, pres de Mayence en Allemagne, lequel par son proces à confessé avoir entre autres crimes tué et assassine neuf cens soixante et quatre personnes.* Jouxte la coppie, Imprimee à Mayence, 1582.

6 *Histoire sanguinaire, cruelle et emerveillable, d'une femme de Cahors en Quercy pres Montaubant, qui desesperée pour le mauvais gouvernement et menage de son mary, et pour ne pouvoir apaiser la famine insuportable de sa famille, massacra inhumainement ses deux petis enffans. Et consecutivement sondict mary, pour lesquelz Meurdres, elle fut executée à mort par ordonance de justice le cinquiesme jour de Febvrier, mil v.c.iijxx trois dernier passé. Avec la Remontrance qu'elle fit publiquement, au dernier suplice, sur le devoir des hommes mariez envers leurs Femmes et enffans.*. Imprimé suivant la Copie imprimée à Thelouze, Par jacques Columbier, 1583.

7 *Discours emerveillable contenant la vie d'une Jeune Damoiselle Flamande, native de Mons en Hainaut, qui fuiant le mauvais voulloir de son Pere, qui la voulloit forcer, se deguisa en habit d'homme, et ayant changé son nom, fut mariée à la fille d'un marchant de la ville de Tournois ou pour avoir esté acusée à tort d'avoir violé ii. jeunes enffans, fut condemnée à estre bruslée. Ce qui fut trouvé faux, comme l'on la menoit au suplice, dont les acusateurs furent bruslez*, Paris, Benoît Chauchet, s. d. [1584].

8 *Discours lamentable et pitoyable sur la calamité, cherté et necessité du temps present. Ensemble, Ce qui est advenu au Pays et Conté de Henaut d'une pauvre femme veufve chargée de trois petits enfans masles qui n'ayant moyen de leur subvenir en pendit et estranglé deux puis apres se pendit et estrangla entre lesdicts deux enfans. Histoire plaine de commiseration et pitié. Composée et mise en lumiere par Christophe de Bordeaux.* Rouen, Martin Blondet, 1586.

9 *La sentence et execution du sieur de Chantepie, dict S. Severin rompu vif et mis sur la rouë, pour l'assassinat qu'il avoit voulu commettre en la personne du sieur Marquis d'Allegre : par la plus subtile invention qu'on sçauroit Imaginer. Auquel est decrit la façon de langin duquel il vouloit faire mourir ledit Sieur d'Allegre.* Paris, Guillaume Linocier, 1587.

10 *Discours d'une Histoire, et Miracle advenu en la Ville de Mont-fort, cinq lieues près Rennes en Bretagne.* Imprimé à Rennes, 1588.

11 *Discours miraculeux et veritable advenu nouvellement, en la personne d'une fille nommée Anna Belthumier, servante en l'Hostellerie du Pot d'Estain, en la ville de Mont-fort entre Nantes et Rennes en*

Bretaigne, laquelle a esté pendue III jours et 3 nuits sans mourir. Avec confession de plusieurs dudit Mont-fort, comme l'on pourra voir par ce present discours, Douai, Vve Boscart, 1589.

12 *Discours tragique et pitoyable sur la mort d'une jeune Damoiselle âgée de dix-sept à dix-huit ans, executée dans la ville de Padouë au mois de Decembre dernier 1596. Avec les regrets qu'elle a faict avant sa mort. Traduit d'Italien en François.* Paris, Antoine du Brueil, 1597.

13 *Discours de la delivrance d'un jeune gentil-homme François, Escolier, condamné à la mort, en la ville de Salemanque en Espagne. Traduict d'Espagnol en François*. Par A. D. N. Lyon, Thibaud Ancelin, 1598.

14 *Histoire prodigieuse. Avec la justice qui en a esté faicte le 12 Septembre 1598* (slnd [1598])

15 *Discours pitoyable de la cruauté et tirannie d'un jeune garçon serviteur, lequel a fait par poison mourir son Maistre, maistresse et leurs enfants. Avec plusieurs regrets par luy faits avant son exécution.* Jouxte la copie de la copie imprimée à Dignent (= Dinan) par Robert Recine. Rouen, André Chalmenil, sd [*ca* 1600].

16 *Les pitoyables et funestes regrets de Marguerite d'Auge. Sur l'assassin (sic) commis par J. Jumeau, sur Claude Antoine son mary. Où repentante de son adultere, demande pardon à Dieu, et exhorte les femmes à aymer leurs marys. Executez à Paris*. Lyon, Fleury Durand, 1600.

17 *Complainte pitoyable d'une damoyselle angloise, qui a heu la teste tranchée à la Minuict, pour avoir voulu faire mourir son mary. Prins sur la copie Imprimée à la Rochelle*, snl (Lyon, Louis Cloquemin), 1600.

18 *Histoire tragique et memorable advenue à Paris, et en ce Karesme mil six cens deux, le seiziesme de Mars.* Avec Permission, Paris, Sylvestre Moreau et Nicolas Rousset, sd [1602]

19 *Discours tres-veritable de deux meurtres et massacres merveilleux advenuz puis n'agueres en deux et divers mariages*. Langres, Jean des Preys, 1603.

20 *Discours tragicque et lamentable de la cruauté inhumaine d'une femme vefve, laquelle estant remonstrée par son propre fils de sa paillardise et meschante vie, par vindicte, l'empoisonne, poignarde, couppe sa teste, et tous ses autres membres*, Lyon, Jouxte la coppie Imprimée à Rouen, Pierre Courrant, 1604.

21 *Discours véritable, d'un Usurier de Remilly en Savoye, lequel c'est pendu et estranglé avec le licol de sa Jument, le 16. May 1604. Avec sa complainte en rime Savoyarde.* Paris, A. Lainé et J. Havard, 1866, Réimpression de l'éd. de 1604, snl (aucun exemplaire de l'édition originale repéré)

22 *Supplice d'un frere et soeur decapitez en Greve pour adultere et inceste*, Paris, Philippe du Pré, 1604.

23 *Discours veritable, d'une jeune femme du pays du Mayne, laquelle a esté penduë, et bruslée pour avoir mis le feu dedans son logis, et avoir bruslé son mary et quatre serviteurs, par le mauvais conseil d'une vieille, laquelle a esté aussi executée*. Suivant la coppie Imprimé au Mans, par Marin Izambert. Lyon, 1604.

24 *Histoire tragique, d'un gentil-homme Savoyard, qui ayant trouvé sa femme adultere, la fit tuer par ses deux enfans propres, avec une fille qu'elle avoit eue en son absence, et depuis tua luy mesme ses deux enfans : Au mois de Febvrier, mil six cens cinq. Histoire autant veritable que pitoyable*, Jouxte la coppie imprimée à Lyon, Troyes, Jean Oudot, 1605

25 *Discours faict sur le terrible assassinat, commis à la maison d'un Gentilhomme de la Franche-comté, par des Coquillards, qui ont esté prins et bruslé tout vifs dans Dole, le cinquiesme jour de May, 1605*. sn, Lyon, 1605.

26 *Le Discours effroyable, D'une fille enlevée, violée, et tenue plus de trois ans par un Ours dans sa caverne. Avec une missive sur le mesme subject.* Jouxte la coppie imprimée à Lyon, Paris, sn, 1605.

27 *Cruauté plus que barbare et inhumaine de trois soldats Espagnols, contre une jeune Damoiselle Flamande ; lesquels apres luy avoir ravi par force le thresor de sa virginité, luy firent violemment sentir la mort. Ensemble la juste punition de ces ravisseurs meurtriers en face de l'armée, le 6. Avril 1606*. Avec Permission. Lyon, Jonas Gautherin Imprimeur de Monseigneur de la Guiche, sd [1606].

28 *Discours veritable de la miraculeuse delivrance d'une fille de chambre condamnée à la mort, laquelle avoit esté faussement accusée d'un homicide par un qui luy vouloit ravir son honneur. Avec la punition exemplaire qui fut faicte de l'accusateur le 15. Juin 1606. à S. Didier proche de Nancy en l'Orrayne*. Aix, Claude Rore, 1606.

29 *Les larmes de repentance d'une jeune fille Prisonniere, dans les Prisons de Lyon, qui a pery son fruict*. Lyon, Pierre Roussin, 1606.

30 *Discours de l'execrable forfait commis par un garson de la ville de Rumilly En Savoye. Lequel a miserablement pendu et estranglé sa propre Mere. Ensemble l'execution qui en a esté faicte à Chambery le XX. jour de May, l'an 1606,* Chambery, Pierre Pomart, sd [1606].

31 *Discours veritable d'un usurier, lequel miraculeusement a esté mangé des Rats. A Charret, proche la ville d'Aix en Provence, le deuxiesme Août, 1606.* Suyvant la coppie imprimée à Lyon, par Leger bon-homme, 1606

32 *Discours veritable d'un parricide, lequel, ayant soustrait le bien de son père pour se marier, auroit voulu l'harquebuser et l'auroit blessé parce qu'il avoit pris en la maison de son fils du bestail pour se soulager en sa nécessité. Ensemble le jugement Divin qui s'en est ensuyvy, estant tourmenté de trois horribles serpens*. Avec Permission. Lyon, Claude Du Pont, 1606.

33 *Discours tres-veritable de ce qui s'est passé en la ville de Molins en Bourbonnois, le huictiesme jour de Fevrier 1606. entre Fiacre de sainct Germain, et Marie Barbotain, qui luy avoit esté promise en mariage. Lequel de sainct Germain a esté executé en ladicte ville de Molins le dixiesme jour de Fevrier 1606. pour l'assassinat par luy commis à la personne de ladicte Barbotain, comme il se pourra veoir par le present discours.* Par M. Aubert, Molinois. Lyon, Nicolas Serpolet et Benoît Farge, sd [1606].

34 *Discours d'un meurtre advenu en un chasteau appellé Grignon, aupres de sainct Malo de l'Isle, en Bretagne.* Jouxte la coppie Imprimée à sainct Malo de l'Isle en Bretagne, 1606.

35 *Discours veritable de ce qui est advenu à Nerac en Gascogne, d'une jeune Damoiselle qui a poignardé un Gentilhomme, lequel s'estoit faulsement vanté d'avoir ravy son honneur, Avec la Sentence de Nerac, et l'Arrest de la Cour de Parlement de Bourdeaux, qui s'en est ensuyvi.* Avec Permission. Paris, Guillaume du Pré, Prins sur la coppie imprimée à Bourdeaux, 1606.

36 *Exemplaire punition du violement et assasinat* (*sic*) *commis par François de la Motte, Lieutenant du sieur de Montestruc, en la garnison de Mets en Lorraine, à la fille d'un bourgeois de ladite ville : et executé à Paris le 5. Decembre 1607*, snld [1607].

37 *Le discours veritable advenu près de Berselone, par un Pourceau qui a dévoré deux de ces petits enfans, et comme sa femme en brusla deux, autres dans un four par megarde : puis fut tuée de son mary, et après ledit mary ce pendit à son guernier.* Jouxte la copie imprimée à Lyon, 1607.

38 *Discours veritable, de la cruauté commise par la nourrice de la Contesse de Fayolle en Piedmont. Laquelle estant descouverte en adultere par ladite maistresse, tua par despit l'enfant qu'elle nourrissoit. Ensemble la punition qui en a esté faite à Pignerol, le 12. Avril, 1607*. Suyvant la coppie imprimée à Troyes chez Jehan Oudot, Orleans, 1607.

39 *Discours veritable de la cruauté d'un mary envers sa femme, poussé d'un amour illegitime à l'endroit de sa fille, arrivée à Naples le 14. Mars 1607. Traduict d'Italien en François.* [Cartouche : *Les effets d'amour.*]**,** Lyon, sn, 1607.

40 *L'horrible et espouventable cruauté d'un jeune homme, lequel a assommé et bruslé son propre pere, dans le village de Rillieu Païs de bresses. Ensemble l'execution qui en a esté faicte à la Cour de Parlement de Dijon*. Avec Permission. Lyon, snd [*ca* 1608 ?].

41 *Histoire prodigieuse d'une jeune damoiselle de Dole, en la Franche Conté, laquelle fit manger le foye de son enfant à un jeune Gentilhomme qui avoit violé sa pudicité sous ombre d'un mariage pretendu : ensemble comme elle le fit cruellement mourir, et se remit entre les mains de la Justice pour estre punie exemplairement : le Samedy 19. jour de Novembre, 1608. Avec l'Arrest de la Cour de Parlement prononcé contre elle.* Troyes, Nicolas Dureau, 1608.

42 *Discours au vray de la capture de cinq Flamans Corsaires et pirates de mer, lesquels furent rompus tous vifs à Aix le dernier Janvier 1608. par commandement de Monseigneur le Duc de Guise Lieutenant pour le Roy en Provence, et grand Admiral de mer. Avec l'Arest de la Cour de parlement d'Aix***.** Lyon : [s.n.], 1608.

43 *Histoire tragique de la constance d'une dame envers son serviteur, lesquels se sont tuez de chacun un pistolet pour ne survivre l'un après l'autre.* Avec permission. Paris, François Huby, sd [1608].

44 *Discours tres-veritable d'un insigne voleur qui contre-faisoit le diable, lequel fut prins et pendu à Bayonne au moys de janvier dernier* Villefranche, J. Merlet, 1608.

45 *Histoire veritable de la Conversion et Repantence d'une Courtisane Venitienne. Laquelle après avoir demeurée longtemps souillée dans les lubricitez et ordures de son péché, Dieu a faict reluire dans son ame les rayons de son amour, et la retirée à soy.* Traduit d'Italien, en François. Paris, Guillaume Marette, 1608.

46 *La triste et lamentable complainte du Capitaine de la Quinte, et de ses compagnons, justiciez dans Paris, pour leurs estranges volleries, le 15. jour du mois de May 1608*. Jouxte la Copie imprimée à Paris, Vidit et admisit G. C. Potest vendi 8. Augusti anno 1608, Douai, F. Lucas, sd [1608].

47 *La prinse Et deffaicte du Capitaine Guillery, qui a esté pris avec soixante et deux volleurs de ses compagnons, qui ont estez roués en la ville de la Rochelle le vingt-cinquiesme Novembre 1608. Avec la complainte qu'il a faict avant que mourir.* Jouxte la coppie imprimée à la Rochelle, par les heritiers de Jean Hautain. Avec Permission. Paris, sn, 1608.

48 *Discours de la pitoyable et tragicque mort du Sieur de Brifaumont Gentil-homme François, lequel a esté estranglé en sa maison le jour de ses nopces par une estrange, et diabolique Invention de ses ennemis, le treziesme Octobre 1608. Sicut Cera fluit a facie ignis. Sic pereant peccatores a facie Dei Psalm. 67*. Troyes, N. Oudot, 1608.

49 *Discours estrange et pitoyable, d'une femme envers ses enfans, à l'occasion d'un faux monnoyeur, et pour la necessité d'elle et de sesdits enfans, laquelle s'est deseperee et pendue. Ensemble ce qui est advenu à son frere et à sa belle-sœur, pour le mesme suject, cy apres declaré. Le tout veritable et approuvé, et advenu aupres de Rouen, en un village nommé La Ferté en Bré*, Paris, F. Bourriquant, 1608.

50 *Discours veritable de l'execrable cruauté commise par une femme nommée Marie Hubert à l'endroit de Nicolas Porreau son mary, l'ayant fait massacrer par son valet. Ensemble la punition faicte d'icelle, et de Nicole Mollet sa belle mere, et de Guillaume de Launois valet, le Mardy 3. Fevrier 1609.* Jouxte la coppie imprimée à Reims. Paris, Simon de Foigny, 1609.

51 *Histoire prodigieuse de l'assasinat commis en la personne d'un jeune Advocat. Advenue dans Tholose, par la conspiration de sa femme, d'un Conseiller de la Cour et d'un Religieux Augustin, ensemble le procez qui en a esté faict et l'execution de cinq personnes qui ont desja esté mis au supplice.* Lyon, L. Savine, 1609.

52 *Histoire nouvelle et prodigieuse, D'une jeune femme, laquelle pendit son pere, pour l'avoir mariée contre son gré, ses refus, ses regrets, et ses larmes, avec un vieillard, impuissant en amour, jaloux de son ombre, et qui la tourmentoit sans cesse. Executée à Nice, en Piedmont, le 14. jour de Mars 1609*. Moulins, Pierre Vernoy, 1609.

53 *Histoire véritable, d'un serviteur qui tua son maistre, et depuis espousa sa Maistresse, avec laquelle ayant demeuré douze ans, fut miraculeusement descouvert par des Perdris et Beccasses qui rotissoyent. Executé en une ville de Provence en l'année 1609*. Lyon, Claude Chastellard, 1610.

54 *Accident terrible, pitoyable, et espouvantable d'un laboureur de S. Paul de Varras en Bresse, lequel pensant fraper son fils le tua, et de deuil s'alat pendre : Sa femme le sçachant tenant un petit enfant de laict qu'elle allaitoit entre ses bras, le posat subit sur le lict, pour aller voir son mary pendu à l'estable, et estant de retour treuva le petit enfant par terre qui s'estoit rompu le col, et voyant ce spectacle, de dueil s'en alat pendre pres de son mary le 26. Janvier 1610. Avec la Justice exemplaire, que les gens tenans le Presidial à Bourg ont fait faire des corps.* Lyon, Maturin Sourbin, 1610.

55 *Cruauté horrible et espouvantable perpetrée contre Jacques Puget, dit Capitaine d'Aubonne, à la sollicitation d'Ayme sa femme, et de Jean Roch son serviteur et paillard : Executez le 21. Juillet 1609. à Vulpillieres en Genevois, avec la teneur de la Sentence donnée par les Juges dudit lieu.* Avec Permission. Lyon, Gounin Joly et Guichard Pailly, 1610.

56 *La grande cruauté de massacre, arrivé depuis n'agueres en la ville du Mans par une femme qui a esgorgé deux de ses filles. Laquelle a esté bruslée en la place au laict devant S. Julien, le quinziesme Octobre 1609*. Avec Permission. Lyon, François de Laye, 1610.

57 *Histoire prodigieuse advenue sur la personne d'un notable marchand, par la malice de la femme d'un faquin, en la ville de Venize, sous pretexte et intention d'avoir la bougette dudict marchand avec son argent,*

ensemble de ce qu'il advint du marchand, du faquin, et de sa femme. Executée le 10. Mars 1610. Paris, Antoine Gaillard, sd [1610].

58 *Discours au vray de la cruauté plus que barbare exercé par le Capitaine la Noue, lequel tenoit logis entre Bayonne et Bourdeaux, et esgorgeoit miserablement les marchands qui y venoient loger, luy, sa femme, ses deux fils, et sa fille, et son valet : Avec leur prinse et lamentable deffaite à Bourdeaux, le 7. juin, 1610*, Poitiers, Jouxte la copie imprimé à Bourdeaux, Pierre La Fosse, Avec Permission, sd [1610].

59 *Discours de la sentence de mort donnée contre Madamoiselle Brunel, prisonniere à Grenoble, où l'on voit sa grace et commutation de peine, pour finir ses jours dans un Monastere de Religieuses de saincte Claire. Où est veu l'assassin commis en la personne du Capitaine Brunel son mary, et l'execution de l'un des meurtriers*. Lyon, Claude Larjot, 1610.

60 *Cruauté plus que barbare du massacre commis en la ville de Mets, és personnes de Mangeon vefve de feu André Crepinet, Magdeleine sa servante, et d'un enfant âgé de trois ans. Ensemble la punition qu'a esté faite en la personne du meurtrier*. Jouxte la coppie imprimée au Pont-à-Mousson. Paris, sn, 1610.